



La lettre du Verdus

Saint-Guilhem-le-Désert

AU SOMMAIRE

- Dossier de demande de subvention pour les associations disponible en ligne.
 - Associations: Campagne de financement FDVA2 2025
 - Fin du cuivre
-



Les associations du village peuvent dès à présent faire leur demande de subvention auprès de la commune.

Le formulaire est accessible depuis notre [site internet](#).

Nous pouvons aussi vous imprimer ce formulaire en mairie si vous le désirez.



La campagne de financement FDVA 2 (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) est lancée.

Il s'agit d'un fond permettant aux associations de faire une **demande de subvention pour financer le projet associatif global 2025**, et / ou pour **financer un projet innovant**.

La période de dépôt est du **18 DÉCEMBRE 2024 au 11 FÉVRIER 2025**.

La demande se fait via l'interface "[LECOMPTEASSO](#)"

En suivant le lien ci dessous, vous trouverez la **note d'orientation** qui précise

- les critères d'éligibilité des structures et des demandes
- les priorités 2025
- les modalités (et subtilités) pour déposer la demande via la plateforme [LECOMPTEASSO](#) ainsi que les contacts utiles ! (pour faciliter le parcours de demande de subvention, il est conseillé de prendre la note d'orientation, et de suivre pas à pas les instructions sur les modalités de dépôts !)

- Note d'orientation Hérault : <https://www.ac-montpellier.fr/media/38813/download>
 - Cadre général du FDVA : <https://www.ac-montpellier.fr/fdva-2-fonctionnement-global-et-nouveaux-services-mode-d-emploi-en-region-occitanie-122636>
-

FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

DANS VOTRE VILLE AU PLUS TARD LE 27 JANVIER 2026

ARRÊT DES SERVICES INTERNET ADSL ET DES LIGNES DE TÉLÉPHONIE FIXE



PARTICULIERS, ENTREPRISES, ADMINISTRATIONS

Contactez votre opérateur, ou l'opérateur de votre choix,
pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée
à vos besoins avant la date de fermeture.



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



InfraNum

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS

Le Plan France Très Haut Débit porté par l'État et les collectivités territoriales a fait de la fibre optique l'infrastructure de référence pour la téléphonie et la connexion à internet partout sur le territoire.

Dans ce contexte, la fibre optique est amenée à remplacer le réseau cuivre, qui permet l'accès à l'internet DSL et les services de téléphonie fixe avec prise en T.

Pour des raisons d'efficacité, de coûts liés à l'entretien et au maintien de deux infrastructures fixes en parallèle, Orange qui détient le réseau cuivre a annoncé fin 2019, sa volonté de fermer progressivement ce réseau.

Ainsi, **au plus tard le 27 janvier 2026**, ce sont tous les accès internet DSL et/ou les services de téléphonie fixe avec prise en T encore actifs sur ce réseau qui seront définitivement coupés sur notre commune.

Si vous êtes encore connecté au réseau cuivre pour votre accès à la téléphonie ou à internet, vous êtes concerné, que vous soyez un particulier, un service

public, une association, un professionnel ou une entreprise.
Afin de continuer à bénéficier de vos services (téléphonie fixe, Internet, TV, autres usages spécifiques...) vous êtes invité à passer à la fibre optique ou à tout autre technologie de votre choix. Si cela n'est pas déjà fait, vous pouvez vous rapprocher de votre opérateur télécom ou de tout autre opérateur télécom de votre choix.

Sachez que vous pouvez choisir un abonnement ne concernant que la téléphonie fixe, il n'est en effet pas obligatoire de s'abonner à Internet et/ou à la télévision en ligne. Vous pouvez donc librement choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Pour répondre à vos interrogations, vous pouvez visiter le site internet de l'Etat sur la fermeture du réseau cuivre et le passage à la fibre optique : www.treshautdebit.gouv.fr. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour anticiper au mieux ce changement technologique.

Soyez vigilants en cas de démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler en mairie.

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}
Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

